MODES DE FINANCEMENT

Permis à 1€ / jour

Financez votre projet de formation avec un taux 0% à hauteur de 30€/mois
Le "permis à un euro par jour" : c'est la possibilité d'étaler, sans aucun frais supplémentaire, le paiement de la formation au permis de conduire. Ce dispositif permet aux jeunes de 15 à 25 ans, selon certaines conditions, de lisser le coût de la formation à la catégorie A et B du permis de conduire à raison d'un euro par jour. Il s'agit d'un prêt à taux zéro dont les intérêts sont pris en charge par l'État.

Le CPF et le permis de conduire

Pour vous permettre de mener à bien ce projet, utilisez vos droits du Compte Personnel de Formation dès maintenant pour le préparer, sous réserve de satisfaire aux conditions d'utilisation, à voir sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13609

ECF Mendiboure est éligible au CPF car nous :

- avons procédé à la déclaration d'activité prévue par le code du travail,
- respectons les critères permettant de s'assurer de la qualité des actions de formation,
- sommes inscrit par les organismes financeurs dans leur catalogue de référence.

Aide de la REGION,

Aide destinée au financement au permis de conduire B pour les apprentis en dernière année de formation (niveau IV et V).

Aide France Travail

Voir conditions sur site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1719

Et aussi, rapprochez-vous des services suivants :

- Mission Locale
- Mairie
- GEIQ BTP
- GEIQ Propreté